

Téléchargez le pdf, remplissez-le et envoyez-le à: [info@entraparts.eu](mailto:info@entraparts.eu).  
Nous vous enverrons un devis et une date de livraison dès que possible.

Numéro de client:

Référence:

Nom du client:

Personne à  
contacter:

Téléphone:

### 1 TYPE DE RESSORT DE TORSION

Sélectionnez ici le type de ressort de torsion



#### UNIVERSEL

- Comprend des bouchons de ressort pour un essieu de 1".
- Toujours livré en kit (G+D)

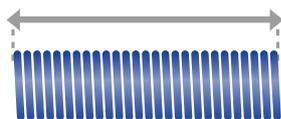


#### REPLACEMENT DE NOVOFERM

- 90° plié vers l'intérieur
- Les ressorts gauche et droit doivent être commandés séparément

### 2 LONGUEUR

Dimensions en mm



### 3 DIAMÈTRE INTÉRIEUR

Dimensions en mm



Max. 67 mm

### 4 ÉPAISSEUR DU CÂBLAGE

Dimensions en mm



Max. 7 mm

### 5 SENS D'ENROULEMENT

Enroulement à droite

Enroulement à gauche



Remarques :

Nous recommandons toujours de remplacer les deux ressorts.

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE LIVRAISON

## 1. GÉNÉRALITÉS

Les présentes conditions générales s'appliquent à tous les contrats passés entre Entrya bv et le client. Aucune dérogation n'est possible, sauf acceptation écrite expresse par la direction de Entrya bv. Toute la correspondance et tous les contacts oraux et/ou téléphoniques ayant trait à l'exécution du présent contrat doivent être adressés au siège social de Entrya bv. Si, à la suite d'une modification de la législation en vigueur, un des articles des présentes conditions perd sa validité, les autres articles conservent leur pleine et entière validité.

Entrya bv étant dépendante de ses fournisseurs et ceux-ci se réservant le droit d'apporter des modifications à leurs marchandises et/ou appareils, ces marchandises et/ou appareils peuvent présenter de légères différences par rapport aux marchandises d'origine. Ces légères différences n'autorisent en aucun cas l'acheteur à exiger la résiliation du contrat. Entrya bv se réserve également le droit, après la commande, de modifier la construction du matériel pour améliorer le produit. Les offres, brochures, catalogues, prix et techniques sont mentionnés à titre exclusivement informatif. Les intermédiaires ou représentants ne sont pas en mesure d'engager la société, et leurs offres doivent donc toujours être confirmées. Entrya bv se réserve ainsi le droit de refuser une commande.

Chaque commande de Produits donne lieu

- à un accord (a) sur la base d'une commande passée par le client sur le Site Internet, (b) par Entrya BV par e-mail à l'adresse indiquée par le Client dans la commande en ligne, formulaire accepté et confirmé (le « Contrat ») ; et
  - paiement à la commande.
- Les photos, catalogues ou autres documents publicitaires fournis par Entrya bv n'ont aucune valeur contractuelle.
- En passant une commande de Produits, le Client reconnaît qu'il a été suffisamment et correctement informé par Entrya bv concernant tous les éléments importants des Produits et qu'il en a une bonne connaissance.
- Sans être obligée de payer une quelconque indemnisation, Entrya bv peut décider que la livraison ne peut avoir lieu en raison d'informations insuffisantes ou inadéquates fournies par le Client et/ou d'une autre rupture de contrat de la part du Client. Dans ce cas, les Produits seront toujours à la charge du Client qui les remboursera.

## 2. PRIX

Nos offres, listes de prix et catalogues sont rédigés à titre informatif et ne nous engagent nullement, ni en matière de prix, ni en matière de technologie. La présente liste de prix est un instantané. Ces prix sont fournis à titre exclusivement informatif et ne nous engagent pas. Les prix peuvent changer en raison des fluctuations des prix des matières premières et des coûts de production. Nous vous invitons dès lors à toujours consulter les prix les plus récents sur notre shop en ligne: [www.entraparts.eu](http://www.entraparts.eu). Sauf stipulation expresse contraire, les prix mentionnés sont ceux des marchandises enlevées en magasin, hors TVA et taxes. Les prix des commandes sont acceptés sous réserve de tous les cas de force majeure, y compris les augmentations de prix anormales que nos fournisseurs nous imposent. Dans ces cas, les commandes seront facturées aux conditions de la liste de prix en vigueur au moment de la livraison, quel que soit le prix auquel elles ont été confirmées.

## 3. LIVRAISON

La livraison intervient dans nos magasins. Le transport des marchandises est toujours à la charge de l'acheteur, nous déterminons le mode de transport. Les marchandises sont livrées selon la commande. Nous déclinons toute responsabilité pour les éventuels dommages causés par l'erreur de l'acheteur à la suite d'une conception erronée, d'une installation fautive ou d'une utilisation impropre. Les délais de livraison fournis sont toujours approximatifs, car Entrya bv dépend de ses fournisseurs pour l'exécution des diverses commandes. Un dépassement des délais ne peut en aucun cas donner au client le droit d'exiger une astreinte, une indemnité ou la résiliation du contrat. À la réception des marchandises, le destinataire doit toujours signer pour accord en ajoutant la mention « sous réserve de contrôle ». Les éventuelles réclamations consécutives à des dommages dus aux transports doivent être signifiées à Entrya bv dans les quatre jours qui suivent la réception des marchandises, et de préférence avec des photos des dommages. Si ces conditions de transport ne sont pas respectées, l'assurance ne peut plus intervenir et tous les frais découlant de ces dommages sont à charge du client. Des frais de transport sont facturés pour toute livraison en fonction du poids et/ou du volume et de la destination.

## 4. ANNULATION

En passant commande, le client s'engage à accepter la livraison. Si le client refuse une livraison, Entrya bv dispose de la possibilité de constater la résiliation du contrat à charge du client, si ce dernier n'a pas donné suite à une mise en demeure recommandée dans la semaine. À ce moment, Entrya bv a le droit d'exiger une indemnité fixée forfaitairement à 25 % du prix des marchandises, sans préjudice de son droit à réclamer le remboursement du préjudice effectif. En cas d'annulation de la commande par le client, une indemnité forfaitaire est directement exigible de plein droit : tous les frais exposés par nous, majorés de 20 % sur un montant maximum de € 60.000,00 et de 5 % sur la partie en plus. Entrya bv se réserve toutefois le droit d'exiger l'exécution du contrat.

## 5. REPRISE DE MARCHANDISES

En principe, les marchandises ne sont jamais reprises. Si, pour des raisons données des marchandises doivent malgré tout être renvoyées, ce n'est possible qu'avec l'accord écrit de Entrya bv et dans le délai maximum d'un mois préalablement fixé. Les marchandises spécialement commandées et les articles faits sur mesure constituent une exception à la règle. Ces derniers ne sont jamais repris. Les marchandises doivent être renvoyées dans un état impeccable et dans leur emballage d'origine non endommagé. Des frais de RMA de € 6,50 sont facturés pour cela. Les marchandises ne peuvent être créditées qu'à 80 % de leur prix de vente net. Les frais de transport sont toujours à charge du client.

## 6. GARANTIE ET RÉCLAMATIONS

Toutes les réclamations concernant des vices apparents, des marchandises manquantes ou non conformes doivent être signifiées lors de la livraison. La garantie échoit si les marchandises ne se trouvent plus dans leur état original. Toute autre plainte éventuelle doit être adressée par écrit au siège social de Entrya bv au plus tard trois jours après l'arrivée des produits. En tout état de cause, y compris en ce qui concerne les vices cachés, seule la garantie fournie par le fabricant sur les marchandises livrées s'applique. Tout appareil sous garantie s'avérant défectueux doit nous être renvoyé franco. L'acheteur ne peut pas les dénaturer, les réparer ni les modifier sans notre autorisation préalable. En cas de vice de construction, nous sommes au maximum tenu de remplacer ou de créditer la marchandise.

La garantie sur les marchandises s'étend au maximum à 6 mois à partir de la date de fabrication, sauf stipulation contraire par le constructeur. La garantie couvre les éventuelles pannes et/ou défaillances dues à des vices de fabrication. Pendant le délai de garantie, la société Entrya bv s'engage à réparer et/ou remplacer les pièces défectueuses pour autant que les produits aient été achetés auprès de la société Entrya bv et pour autant que l'utilisateur n'ait pas tenté de les réparer lui-même. Les produits ne sont remplacés ou crédités qu'en cas de vice de construction.

## 7. RESPONSABILITÉ CIVILE

Entrya bv décline toute responsabilité pour les dommages indirects découlant de pannes ou coupures à l'intérieur des produits ou de leur arrêt pour raison de garantie ou d'entretien. En outre, Entrya bv décline toute responsabilité pour les dommages aux produits provoqués d'une part par un manquement dans le produit et d'autre part par l'action de l'acheteur ou du client de l'acheteur. Si le produit n'est plus disponible en raison de circonstances données, Entrya bv n'est pas obligée de proposer un produit de remplacement.

## 8. PAIEMENT

Sauf accord écrit contraire entre Entrya bv et le client, le délai de paiement de 14 jours calendaires après la date de facture s'applique sans déduction d'aucun escompte au siège social. Toute facture qui ne nous est pas renvoyée dans les 8 jours est supposée avoir été acceptée par le client. En cas de défaut de paiement à l'échéance prévue, un intérêt de retard de 1 % par mois est dû de plein droit et sans mise en demeure, ainsi qu'une indemnité forfaitaire s'élevant à 15 %, avec un minimum de € 125,00. Toutes les marchandises fournies restent la propriété de Seculux S.A. jusqu'au moment de leur paiement complet. En cas de défaut de paiement, Entrya bv a le droit de constater la résiliation du contrat par lettre recommandée, avec restitution des marchandises fournies et non payées, les montants déjà payés étant définitivement acquis au titre d'indemnité par Entrya bv, sans préjudice de son droit d'exiger le remboursement des dommages effectivement subis, y compris les frais de réparation et autres.

## 9. FORCE MAJEURE

Si l'acheteur n'est plus en mesure de satisfaire une ou plusieurs de ses obligations à la suite de circonstances indépendantes de sa volonté, il a le droit de déclarer le contrat entièrement ou partiellement dissous sans la moindre intervention judiciaire par lettre recommandée, sans être tenu de payer la moindre indemnité.

## 10. LITIGES

Seuls le tribunal de paix et les tribunaux de l'arrondissement dans lequel le siège social de Entrya bv est établie sont compétents pour trancher les litiges trouvant leur origine dans l'exécution du contrat et dans l'application des présentes conditions. Seul le droit belge s'applique en ce cas.

Tous les prix sont hors transport, incluent la TVA et les taxes



**COMMANDEZ VOS  
RESSORTS DE TORSION  
SUR ENTRAPARTS.EU**